

MINISTERE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE  
YALGADO OUEDRAOGO

BURKINA FASO  
Unité – Progrès - Justice  
=+=+=+=+=+=

Arrêté N° 2005 182 /MS/SG/CHUYO  
Portant nomination du Directeur des Affaires  
Médicales et Scientifiques du Centre Hospitalier  
Universitaire Yalgado Ouédraogo.

LE MINISTRE DE LA SANTE,

- Vu la Constitution ;  
Vu le Décret n°2002-204/PRES du 06 juin 2002, portant nomination du Premier Ministre ;  
Vu le Décret n° 2004-0003/PRES/PM du 17 janvier 2004, portant remaniement du Gouvernement du Burkina Faso ;  
Vu le Décret n° 2002-464/PRES/PM/MS du 28 octobre 2002, portant organisation du Ministère de la Santé ;  
Vu le Décret n° 99-278/PRES/PM/MS/MEF/MASF du 03 août 1999, portant statuts des Etablissements Hospitaliers Publics ;  
Vu l'Arrêté n° 2000-053/MS du 08 février 2000, portant organisation et fonctionnement des Etablissements Hospitaliers Publics ;

Sur proposition de la Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO.

**ARRETE :**

**Article 1 :** Monsieur **KABORE B. Jean**, Professeur Agrégé, Mle 25 804, est nommé Directeur des Affaires Médicales et Scientifiques du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO.

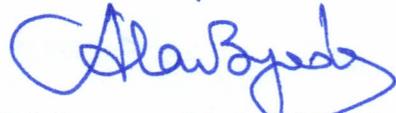
**Article 2 :** Le Secrétaire Général du Ministère de la Santé et la Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

**Article 3 :** Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**AMPLIATIONS**

- 1 – CAB      1 – Intéressé  
1 – SG        1 – Archives  
1 – DGHSP   1 – Tous services  
1 – Solde  
1 – CHUYO

Ouagadougou, le **16 MAY 2005**

  
**Bédouma Alain YODA ./-**  
Officier de l'Ordre National

Visa  
04-05-2005  
Direction des Affaires Médicales et Scientifiques  
Contrôleur Financier du Ministère de la Santé  
Ministère de l'Economie et des Finances